

CERTIFICATION CLÉA – ÉVALUATION FINALE – SOCLE DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



Objectifs

Réaliser l'évaluation finale de la certification CléA

Contenus

L'évaluation finale des acquis (EF) Étape 1 – Accueil et auto-évaluation – Préparer le dossier pour le jury de certification CléA – Mise en situation et auto-évaluation sur les compétences « manquantes » – Evaluation des compétences en situation Étape 2 – Entretien individuel final – Restitution des résultats de l'évaluation – Finaliser le dossier pour le jury de certification – Information sur le jury de certification

Pré-requis

Comprendre une consigne orale simple en français

Modalités et délais d'accès à la formation

Admission après entretien et positionnement

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : En fonction des résultats de l'évaluation préalable
- Nombre d'heures au total : En fonction des résultats de l'évaluation préalable

Dates

Du 06/01/2025 au 19/12/2025 à Mauriac
Du 05/01/2026 au 18/12/2026 à Mauriac

Méthodes pédagogiques

- Des entretiens individuels - Des mises en situation - Auto-évaluations

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Certification CléA (Socle de connaissances et de compétences professionnelles) si le candidat a bien acquis les compétences non maîtrisées suite à l'évaluation préalable et à la formation.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 50€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de réussite examen : 84 %

Débouchés et poursuites d'études

La certification CléA :

- ouvre des portes vers la formation et l'emploi
- sécurise un parcours professionnel
- rassure les employeurs sur les compétences fondamentales